

Image not found or type unknown



Refus d'un notaire de travailler avec un de ses confrères

Par **jump28**, le **29/03/2012** à **16:29**

Bonjour,rrrnJe me prépare à signer un compromis de vente en vu de l'achat d'un terrain à 700 km de mon domicile actuel, le vendeur a bien sur son notaire, mais je désirerais me faire assister par mon propre notaire. Mais le notaire du vendeur a tout simplement déclaré que s'il y avait un deuxième notaire, il refuserait le dossier.rnEn a t'il le droit?